

Image not found or type unknown



Travail le samedi, non payé, non récupéré !!

Par **bouloboulo**, le **31/03/2010** à **15:46**

Bonjour,rnrnMon patron me fait travailler 3 samedis par an, à 150 kms de mon lieu de travail (location de voiture), pour des réunions. Mais ces journées ne sont ni rattrapées, ni payées !! Est-il dans ses droits? et en cas de problèmes, comment cela se passe-t-il?rnrnMerci